



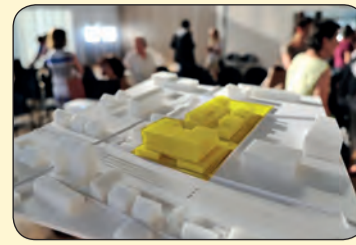
PAGE 2

Le logement social : un bien précieux !



PAGE 3

Allende : mobilisation pour le parking



PAGE 4

Vous avez dit médiathèque ?

Toutes les infos également sur www.mairie-villetaneuse.fr

Villetaneuse

INFORMATIONS

#78

3 juillet 2018
Nouvelle formule

Suivez-nous sur Facebook [facebook/mairie.villetaneuse](https://www.facebook.com/mairie.villetaneuse) et sur Twitter [@villetaneuse](https://twitter.com/villetaneuse)



Images de Fête

Voir page 3



Cet été nos services se mobilisent pour offrir aux familles et aux jeunes, notamment celles et ceux qui ne partent pas en vacances, des moments de détente et de loisirs. La 3e édition de Villetaneuse Plage en sera un des temps forts ! J'aurai le plaisir de l'inaugurer avec vous le 14 juillet autour d'un apéritif offert par la municipalité et d'un pique-nique républicain auquel je vous invite à participer en apportant votre panier-repas. Mais l'été ne doit pas désarmer les vigilances. Septembre se prépare dès juin. La rentrée scolaire est en enjeu lorsque le très légitime dédoublement des enseignants se conjugue avec des locaux trop étroits et un gouvernement qui réduit les moyens pour la ville et ses habitants. D'ores et déjà, j'ai obtenu l'ouverture d'une classe de toute petite section à Quatremaire. Une bonne nouvelle pour les familles et une réponse à notre volonté de promouvoir l'accueil des enfants dès 2 ans qui, pour nous, est un vrai outil de lutte contre les inégalités en matière d'éducation. Par ailleurs, les travaux de réfection complète de la cour de l'école Jean-Baptiste-Clément sont programmés cet été. Enfin, nous travaillons avec l'Education Nationale pour régler au mieux les exigences de la rentrée. Je vous souhaite à toutes et tous de bonnes vacances et un bel été.

Villetaneuse, le 28 juin 2018.

Carinne Juste, Maire,
1^{ère} vice-Présidente de Plaine Commune

Les actualités...

RÉUNION PUBLIQUE SUR LE P.L.U.I. : QUEL AVENIR POUR NOTRE TERRITOIRE ? JEUDI 5 JUILLET À 18H30 AU SIÈGE DE PLAINE COMMUNE

Le travail d'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) se poursuit pour Plaine Commune et les neuf villes du territoire. Après la 1^{ère} grande réunion publique, en décembre dernier, le questionnaire proposé aux habitants et les ateliers participatifs organisés dans chacune des villes, une nouvelle réunion publique a lieu le 5 juillet au **siège de Plaine Commune situé 21 avenue Jules-Rimet à Saint-Denis.**
Tél : 01 55 93 55 55

UN « BIM ! » QU'EST-CE QUE C'EST ? MARDI 10 JUILLET DE 14H À 17H



Venez découvrir une forme inédite de performance en mouvement, qui croise danse et théâtre, n'importe où, pourvu que ce soit à l'extérieur ! Le 10 juillet, pour le temps d'un après-midi, le collectif BIM vous propose une initiation à ses performances dansées et jouées, au coeur de la cité Jean Renaudie

de Villetaneuse ! Redécouvrez la « cité biscornue » du célèbre architecte Jean Renaudie, un ensemble architectural et patrimonial, le tout de manière collaborative et festive ! L'initiation est accessible à tous et toutes, quel que soit l'âge ou la forme physique, amateur ou pro du théâtre et de la danse ! Baskets et vêtements confortables sont conseillés.

Mardi 10 juillet de 14 à 17h. Rendez-vous devant la médiathèque Jean-Renaudie à Villetaneuse (52 rue Roger Salengro) :
• présentation de l'atelier par le collectif BIM !
• Échauffement physique, exercices d'écoute et jeux collectifs

• Découverte et analyse du lieu exploré grâce à des improvisations.
• Découverte des différents types d'improvisations dans l'espace pour créer l'esquisse d'un spectacle, in situ, en extérieur.
• Rafrâichissements et goûter.

SPECTACLE DE RUE, DANSE ET FEUX D'ARTIFICE VENDREDI 13 JUILLET À PARTIR DE 17H15

• Les Balaphonics, à 17h15 sur la place François-Mitterrand (arrêt T8 Pablo-Neruda). Et à 20h sur la place des Partages, au pied de la passerelle (côté Hôtel de ville) : des musiciens qui mêlent la puissance festive d'une fanfare funk aux sons d'un



© Alice Forge

instrument venu d'Afrique de l'Ouest et nommé « balafon ». (Voir le détail de leur déambulation dans le « Spécial été 2018 » joint).

• à 21h30, pause acrobatique sur la place Jean-Baptiste-Clément, avec « Les Rétrocyclettes » : bienvenu-e-s dans le monde de Louise et Juliette, deux brins de femme aux caractères bien trempés ! Dans cet univers aux couleurs d'antan, on se laisse vite emporter par le rythme endiablé de la musique et les objets du quotidien deviennent des partenaires de danse.
• Et aux alentours de 23h, place à la danse pour accompagner la fin du jour, avant le feu d'artifice musical pour célébrer notre fête nationale !

UN KAWA DU PIJ VOYAGEUR JEUDI 26 JUILLET À 17H
Les voyages forment la jeunesse dit-on : venez vous en rendre compte au Kawa du PIJ consacré à la mobilité (service

Toute l'actu sur le site de la ville



volontaire européen, chantiers internationaux, Erasmus).
Toutes les infos auprès du PIJ au 01 85 57 39 74

LA FÊTE DU QUARTIER SAINT-LEU MERCREDI 22 AOÛT À PARTIR DE 14 H



© Erwanm Oudré

Chaque mois d'août, la ville organise une journée de fête à Saint-Leu avec des jeux gonflables, des tours en poneys, un jeu d'eau, des jeux de société, de construction, des ateliers de fabrication... Encore une belle journée pour profiter de l'été !
Tous les renseignements au 01 85 57 39 85

LIBÉRATION DE VILLETANEUSE DIMANCHE 26 AOÛT À 10H30

Le 26 août 1944, des chars pénètrent dans Villetaneuse avant de libérer Paris. Ils appartiennent à la 2^e division blindée du Général Leclerc. La municipalité vous invite à commémorer cette journée historique. Un départ de la mairie en car est prévu pour fleurir les différentes plaques avec retour à l'Hôtel de ville pour une réception.
Infos au 01 85 57 39 15. ●

Le logement social : UN BIEN PRÉCIEUX

Vidéo de la rencontre 

La salle des mariages était pleine, ce 14 juin. Nombreux étaient les Villetaneusiens venus échanger et débattre sur les problématiques du logement social à l'invitation de Carinne Juste et Thierry Duvernay, en présence de David Prout, vice-président de Plaine commune en charge de l'habitat, Stéphane Peu, député de Seine-Saint-Denis et des bailleurs de Plaine Commune Habitat et de Seine-Saint-Denis-Habitat.



De gauche à droite, Thierry Duvernay, premier maire adjoint, Stéphane Peu, député de Seine-Saint-Denis, Carinne Juste, maire, David Prout, vice-président de Plaine Commune, et messieurs Roques et Longin, respectivement directeurs généraux de Seine-Saint-Denis Habitat et de Plaine Commune Habitat. (© Erwann Quééré)

« **L**e principe du logement social est une tradition en France, l'objectif est bien d'être un lieu de brassage social. Le logement est un droit fondamental. Si on regarde les chiffres, 85% des habitants du territoire de Plaine Commune sont susceptibles d'accéder à un logement social, » a introduit David Prout. On comprend que la demande soit importante. Sur 33000 demandes annuelles, 5000 trouvent une réponse positive. Pour pouvoir être à la hauteur des besoins, il faudrait construire de nouveaux logements. Or, notamment en Ile de France, il y a des villes qui ne veulent pas construire de logements sociaux

et préfèrent payer des amendes. A cette situation déjà complexe, le gouvernement vient de faire vivre au logement social de nombreuses évolutions en moins d'un an. « La loi de finance a fait baissé les loyers sur le dos des offices HLM, certains aujourd'hui sont proches de la faillite. La loi Elan, qui vient d'être discutée à l'Assemblée nationale, va inciter les bailleurs publics à vendre leur patrimoine. Le logement devient un produit de consommation et non plus un droit. On change de vision du monde », a précisé Stéphane peu, tout juste arrivé de l'Assemblée Nationale. « Pour les bailleurs, les conséquences de ces choix politiques sont concrètes dès les semaines à venir. Sur un loyer,

10 % étaient réservés aux investissements pour des travaux d'entretien importants et des projets. A partir de maintenant, ces 10% iront dans les poches de l'Etat », précise Sébastien Longin de Plaine Commune Habitat. « Pour Seine-Saint-Denis-Habitat, cela représente une perte de 12 millions d'euros », complète Patrice Roques de Seine-Saint-Denis-Habitat. Dans l'assistance, nombreuses sont les questions sur l'avenir du logement social et l'avenir de ceux qui y habitent. « Si vous n'avez plus les moyens d'entretenir les bâtiments, dans quelles conditions va-t-on vivre ? » « Est-il possible d'échanger grand et petit logement en fonction de l'évolution de la famille au fil de la vie ? » « Si les bailleurs revendent

leur patrimoine ne risque-t-on pas de voir des copropriétés se dégrader rapidement ? ». Entre inquiétude et volonté de se battre, les Villetaneusiens se sont montrés très sensibles au sujet. « Je suis révoltée par la braderie des services publics. Si j'ai organisée cette réunion c'est pour que chacun puisse connaître les enjeux. Mieux informés et unis, nous serons plus efficaces pour agir ensemble », a conclu le maire, Carinne Juste. Les bailleurs sont prêts à mener la bataille en argumentant auprès de tous les niveaux de l'Etat, et à informer leurs locataires. Les Villetaneusiens présents à la réunion publique ont montré eux aussi leur volonté de se mobiliser. ●

EXPRESSION des groupes politiques du Conseil municipal



«ÉLUS COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS»

Certains veulent nous donner des cours de finances publiques. Il faudrait déjà savoir de quoi on parle. S'il s'agit de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) versée par l'Etat, en cumul celle-ci a baissé de 4 millions depuis 2013. S'agissant des dotations de solidarité, versées par les collectivités pour équilibrer les recettes entre villes riches et villes modestes, celles-ci ont en effet

augmenté : + 371 000€ pour 2018. Une somme qui permettra de compenser qu'une infime partie des 4 millions que l'Etat nous a ponctionné. Chacun appréciera les efforts de la majorité municipale pour ne pas augmenter les impôts dans ces conditions. Enfin, la vérité nous doit de préciser à tous que nous présentons chaque année un rapport sur l'utilisation de ces dotations de solidarité en conseil municipal.

« VILLETANEUSE AUTREMENT »

Promouvoir le stationnement résidentiel et sécuriser les abords de nos écoles
Depuis la mise en place de la zone bleue, nous avons pris acte de nombreuses contestations émises par les Villetaneusiens : prix des macarons élevés, politique de verbalisations systématiques,

l'injustice d'imposer le paiement d'un macaron alors qu'il n'y a pas assez de places de stationnement pour les habitants... Considérant l'objectif de garantir à chaque habitant la liberté de se déplacer et de stationner, nous émettons le vœu que Madame la Maire abaisse le prix des macarons à 20 euros symboliques et que soit mis à l'étude l'aménagement de dépose minute près des écoles. Vous pouvez retrouver l'intégralité de notre vœu sur notre site www.villetaneuseautrement.fr. Dieunor EXCELLENT 06.69.29.58.09

«RENDONS LE POUVOIR AUX CITOYENS»

TEXTE NON PARVENU ●

DANS LA VILLE, EN BREF...

Nouveau : vos démarches sur service-public.fr

Depuis le 2 juillet, vous pouvez effectuer des démarches liées à l'état-civil en utilisant le site internet service-public.fr via le site mairie-villetaneuse.fr. Vous pourrez ainsi obtenir sans vous déplacer en mairie un acte d'Etat civil (naissance, reconnaissance, mariage, décès), vous inscrire sur la liste électorale, préparer un dossier pour conclure un PACS (pacte civil de solidarité) ou effectuer votre recensement citoyen (militaire) pour les jeunes de 16 ans. Ce site gouvernemental vous propose notamment de créer un compte central «France connect» qui peut vous servir pour toutes vos démarches en ligne liées à l'Etat français (impôts, CAF...) avec un seul identifiant et mot de passe. Si vous préférez un contact personnalisé, rendez-vous à l'Hôtel de ville du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et le samedi matin de 9h à 12h. Tél. 01 85 57 39 50. Plus de détails sur le site internet municipal : www.mairie-villetaneuse.fr/demarches-administratives

Mobilisation pour le parking d'Allende



Mercredi 20 juin, le comité de quartier Allende était réuni pour aborder la sensible question du parking, en présence du directeur de Seine Saint Denis Habitat. Carinne Juste avait souhaité organiser cette réunion suite à l'annonce par le bailleur de restrictions financières de l'Etat qui mettent en péril la démolition et la reconstruction d'un parking à Allende. « Seule une mobilisation de tous : habitants, Ville et bailleurs pourra faire bouger les choses ». Une pétition va être diffusée dans le quartier et envoyée au gouvernement.

Création d'une troisième classe de Toute Petite Section

Pour la rentrée 2018, l'Education Nationale avait prévu la fermeture d'une classe dans le sud de la ville suite à une baisse des effectifs. Le Maire a alors demandé la création d'une classe de Toute Petite Section à l'école Quatremaire. Demande acceptée par l'Education nationale. Ce sera la troisième à Villetaneuse. Les TPS concernent les enfants âgés de 2 ans (le jour de l'inscription). Elles favorisent le développement des «tout-petits» et nécessitent la mise à disposition de locaux spécifiques, l'achat de matériels adaptés et le recrutement de personnels dédiés. Les inscriptions dans ces classes se font après examen et accord d'une commission composée des directeurs des écoles maternelles, de l'inspection d'Académie et des parents d'élèves. Renseignement : service enseignement 01 85 57 39 30

Bornes d'incendie : danger !

Régulièrement dès que nous sommes face à de fortes chaleurs, nous sommes confrontés à l'ouverture sauvage des bouches incendie, dont les conséquences peuvent être graves : impossibilité d'éteindre un incendie, risques de blessures graves, risques d'électrocution, coupures d'eau dans les habitations et les hôpitaux, arrêt du tramway, inondations des rues et bâtiments, gaspillage d'eau potable. Ces ouvertures imprudentes de bouches incendie sont totalement interdites et passibles de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende. La responsabilité et la vigilance de chacun et plus particulièrement des parents sont indispensables : derrière ce petit plaisir qui semble bénin, des vies peuvent être en jeu.

Recensement «canicule»



Dans le cadre des dispositions mises en œuvre en prévision d'une éventuelle canicule, un registre permet d'identifier les personnes âgées ou handicapées qui peuvent en cas d'urgence, avoir besoin d'une aide sanitaire ou sociale. Si la canicule est constatée par le Préfet, un dispositif de veille est

mis en place pour vous accompagner. Comment vous inscrire ? Inscrivez-vous sur le site internet : www.mairie-villetaneuse.fr. Vous pouvez aussi vous faire connaître auprès du CCAS (centre communal d'action sociale) en mairie ou auprès du pôle seniors (5, rue du 19 mars 1962) afin que vous soyez inscrit(e) sur un registre nominatif. Tél. 01 85 57 39 03 ●



Sur les pavés la fête!

Photos:
Erwann Quéré

Du rouge, du blanc... et des slogans !
Franc succès pour cette Fête de la Ville 2018 largement inspirée des événements de mai 1968 en France. Pas de nostalgie, simplement l'envie de commémorer des jours d'espoirs parfois devenus réalités, et qui ont profondément transformé la société française. Retour en images !



Une médiathèque, ... MAIS PAS SEULEMENT !

La Ville et Plaine Commune portent le projet de construire une nouvelle médiathèque à Villetaneuse. Celui-ci a été présenté aux Villetaneusiens lors d'une réunion publique le 27 juin. Ce nouvel équipement original et ambitieux se couplera à une future « Maison des ados » et également la construction de 60 logements.

Situé avenue de la Division-Leclerc, à deux pas du collège Jean-Vilar, la nouvelle médiathèque s'installera sur 1440 m² sur deux niveaux autour de deux cours intérieures. Elle comprendra aussi un auditorium et intégrera un lieu dédié aux ados, en lieu et place de la maison de quartier Paul Langevin qui accueille aujourd'hui le centre de loisirs 11/17 ans. Aujourd'hui, les médiathèques évoluent, elles ne sont plus que des lieux dédiés seulement aux livres, mais ce sont ouvertes à beaucoup d'autres médias, notamment numériques. Sur le territoire de Plaine Commune, plusieurs équipements d'un nouveau type ont ouvert et rencontrent un franc succès. En effet, les médiathèques sont des lieux de diffusion culturelle mais aussi des lieux sociaux et conviviaux. Les orientations nationales en la matière confirment que celles-ci deviendraient des équipements de proximité beaucoup plus hybrides. Toutes ces réflexions convergent, et viennent conforter le projet porté par la municipalité de Villetaneuse : une médiathèque



La maquette des architectes présentée lors de la réunion publique. Le projet de médiathèque et de logements est colorisé. (© E. Quéré)

d'une conception ouverte et élargie qui accueille également un service municipal dédié à la jeunesse et aux adolescents. Lors de la réunion publique, les fidèles lectrices de la médiathèque Jean Renaudie ont fait part de leurs inquiétudes face

à la disparition de « leur » petite médiathèque. « Villetaneuse est la seule ville de Plaine Commune sans équipement central, les deux petites médiathèques Jean-Renaudie et Max-Pol-Fouchet sont plutôt de la dimension de médiathèques de quartier », a

précisé le maire Carinne Juste. « Ces deux petites médiathèques disparaîtront, les services qu'elles proposaient existeront sous d'autres formes, comme les kiosques à livres par exemple. Le partenariat avec les services publics locaux tel que le centre

socioculturel Clara Zetkin ou le pôle seniors ne pourra être que renforcé ». Elle poursuit, « nous avons souhaité nous doter d'un équipement phare, porteur, innovant. L'objectif est de proposer plus à un plus large public, le tout au pied du tramway ». Aussi, les anciens locaux de la médiathèque Renaudie pourraient permettre d'accueillir de façon correcte la PMI du Département, voir une Maison des solidarités. La réponse du Département aux sollicitations de l'équipe municipale à ce sujet tardent à venir.

Le nouvel équipement sera situé en rez-de-chaussée. Au-dessus, sur trois étages, 24 logements seront construits. Et 36 logements de type pavillons individuels sont également prévus sur l'arrière du terrain. L'ensemble sera un équilibre entre accession à la propriété et logement social, il répondra évidemment aux nouvelles normes environnementales. Chaque logement comptera une place de parking. Le dépôt du permis de construire est souhaité pour le dernier trimestre 2018 et la livraison de l'ensemble du programme en 2021. ●



Agenda

Toutes les infos également sur www.mairie-villetaneuse.fr
Nous contacter : communication@mairie-villetaneuse.fr

REPORTEZ-VOUS AU SUPPLÉMENT «SPÉCIAL ÉTÉ 2018» POUR CONNAÎTRE LE DÉTAIL DE LA PROGRAMMATION EN JUILLET ET EN AOÛT

- ENCOMBRANTS MARDI 3 JUILLET** DÉPÔTS LA VEILLE À PARTIR DE 18H/ Tél. 0800 074 904
- PLUI : QUEL AVENIR POUR NOTRE TERRITOIRE ?**
- JUDI 5 JUILLET À 18H30** AU SIÈGE DE PLAINE COMMUNE À SAINT-DENIS / Tél. 01 55 93 55 55
- TIRAGE AU SORT POUR LES SORTIES À LA MER JUDI 5 JUILLET À 17H30** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
- PHARMACIE TOUATI DIMANCHE 8 JUILLET** À STAINS / Tél. 01 48 26 68 08
- SORTIE : « PARTIR EN LIVRE, LA GRANDE FÊTE NATIONALE DU LIVRE POUR LA JEUNESSE »**
- MERCREDI 11 JUILLET DE 10H À 17H** AU PARC GEORGES-VALBON À LA COURNEUVE/ Tél. 01 85 57 39 85
- JOURNÉE À FORT-MAHON POUR LES SENIORS**
- VENDREDI 13 JUILLET À 7H30** RDV PÔLE SENIORS / Tél. 01 85 57 39 03
- PHARMACIE FILEMON SAMEDI 14 JUILLET** À ÉPINAY / Tél. 01 48 41 50 69
- TOUS À LA PLAGE POUR LE PIQUE-NIQUE RÉPUBLICAIN ! SAMEDI 14 JUILLET À PARTIR DE 12H** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 70
- PHARMACIE DES PRESLES DIMANCHE 15 JUILLET** À ÉPINAY / Tél. 01 48 26 88 03
- ENCOMBRANTS MARDI 17 JUILLET** DÉPÔTS LA VEILLE À PARTIR DE 18H/ Tél. 0800 074 904
- APRÈS-MIDI «MARIO KART» ! LE MERCREDI 18 JUILLET ET LE JUDI 30 AOÛT DE 14H À 16H30** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
- ATELIER JARDINAGE AU « POTAGER RENAUDIE »** MERCREDI 18 JUILLET DE 10H À 11H30 CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85

- CRÉATION 3-D JUDI 19 JUILLET À 10H30 ET LE LUNDI 27 AOÛT À 14H30** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
- SORTIE SPECTACLE : LA BASILIQUE FAIT SA RÉVOLUTION AVEC «LE GRAND RENVERSEMENT DES ROIS»** VENDREDI 20 JUILLET À 14H DANS LE JARDIN NORD DE LA BASILIQUE / Tél. 01 85 57 39 85
- A LA PLAGE : JEUX GÉANTS ET LIVRES-JEUX : 1, 2, 3 LECTURE !** VENDREDI 20 JUILLET À 14H VILLETANEUSE-PLAGE / Tél. 01 55 93 48 82
- PHARMACIE ELFASSY DIMANCHE 22 JUILLET** À ÉPINAY / Tél. 01 48 26 81 27
- « SABORDAGE ! » : SPECTACLE DE CIRQUE DE LA MONDIALE GÉNÉRALE** MERCREDI 25 JUILLET À 15H30 VILLETANEUSE-PLAGE / Tél. 01 85 57 39 80
- PHARMACIE DU MOULIN NEUF DIMANCHE 29 JUILLET** À STAINS / Tél. 01 48 21 00 08
- ENCOMBRANTS MARDI 31 JUILLET** DÉPÔTS LA VEILLE À PARTIR DE 18H/ Tél. 0800 074 904
- PHARMACIE DE L'ÉLO DIMANCHE 5 AOÛT** À ÉPINAY / Tél. 09 72 44 68 14
- JOURNÉE À QUEND-PLAGE POUR LES SENIORS** JUDI 9 AOÛT À 7H30 RDV PÔLE SENIORS / Tél. 01 85 57 39 03
- PHARMACIE DJAFFARDJEE DIMANCHE 12 AOÛT** À STAINS / Tél. 01 48 26 63 50
- ENCOMBRANTS MARDI 14 AOÛT** DÉPÔTS LA VEILLE À PARTIR DE 18H/ Tél. 0800 074 904
- PHARMACIE BAMBA CORBIER DIMANCHE 19 AOÛT** À STAINS / Tél. 01 48 26 68 03
- SORTIE VÉLO À LA «STREET AVENUE»** JUDI 23 AOÛT À 13H30 CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
- JOURNÉE AU TRÉPORT POUR LES SENIORS** VENDREDI 24 AOÛT À 7H30 RDV PÔLE SENIORS / Tél. 01 85 57 39 03

Santé + État civil

POINT D'ACCUEIL PRÉVENTION SANTÉ (PAPS)

15 bis, place de l'Hôtel-de-Ville
Tél. 01 85 57 39 95
FERMÉ DU 1^{er} AU 17 AOÛT

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

- **GYNÉCOLOGIE** Le docteur Chahal, reçoit tous les mercredis de 13h30 à 17h
- **VACCINATIONS** Une séance de vaccinations le jeudi de 16h à 18h30 tous les 15 jours et sur rendez-vous. Gratuite et ouverte à tous.
- **SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE** Ouvert à tous, le mercredi de 13h30 à 17h.
- **PERMANENCES CPAM** Durant l'été, les permanences de la CPAM sont suspendues depuis le 6 juin et reprendront le mardi 4 septembre ●

- ### NAISSANCES
- Cheikh Sylla ■ Fanta Sangare ■ Omend Gomis Muller ■ Wesley Kebe ■ Khalil El Aissine ■ Bema-Ladji Bamba ■ Maywël Cherif Vindex ■ Jannah Hamrouni ■ Keren Ekrou ■ Rokhya Diallo ■ Harry Tietie ■ Mathéo Duccé ■ Manel Sadli ■ Maysa et Ryma Bensalah ■

- ### MARIAGES
- Omar Lounas avec Marie Drutinus, le 02/06 ■
- ### DÉCÈS
- Gilbert Bénicourt, le 22/11/2017 ■ Halima Ben Hassen, le 22/05 ■ Abdallah Chenoufi, le 06/06 ■

PROCHAIN NUMÉRO : MARDI 28 AOÛT 2018
DES IDÉES À SOUMETTRE ? UNE ACTU À PROPOSER ? UN PORTRAIT À RÉALISER ?
CONTACTEZ NOUS : COMMUNICATION@MAIRIE-VILLETANEUSE.FR

Horaires de l'Hôtel de ville

Ouverture des services municipaux
La mairie est ouverte de lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, Tél. 01 85 57 39 00. **Attention** : pas de permanences le samedi entre le 7 juillet et le 24 août. Le vendredi 13 juillet et mercredi 14 août : fermeture à 16h.

Permanences de l'Hôtel de ville

- ### Vos élus à votre écoute
- Carinne Juste, maire, le 1^{er} et 3^e jeudi du mois de 16h à 17h45 hors vacances scolaires sans rendez-vous.
 - Thierry Duvernay, premier-maire adjoint, reçoit sur rendez-vous pour toutes les questions relatives au logement. Service logement au 01 85 57 39 52
 - les adjoints au maire reçoivent sur rendez-vous. Secrétariat des élus, au 01 85 57 39 10.

- **Conseillers départementaux** du canton de Epinay/Pierrefitte/Villetaneuse :
> Michel Fourcade reçoit le 2^e mercredi du mois de 17h à 18h sur rendez-vous au 01 72 09 33 31 ou au 06 83 22 33 27.
> Nadège Abomangoli reçoit sur RDV au 06 21 59 95 35 ou au 01 43 93 10 99.

- ### Permanences en mairie
- **Avocat conseil** : le 1^{er} mardi du mois, de 18h à 19h.
 - **Notaire** : chaque 2^e lundi du mois sur rendez-vous au 01 49 71 35 15

- **Interprètes-écrivains publics** : le mardi de 9h à 12h pour les langues d'Afrique noire; le vendredi de 14h à 17h pour les langues du Maghreb.

La CAF au Centre socioculturel Clara-Zetkin Fermeture du centre du 27 juillet au 4 août 2018 inclus.
• **L'assistante sociale de la CAF** reçoit uniquement sur rendez-vous le mardi matin pour des suivis de dossier personnel au 0810 25 93 10 ●

ENCOMBRANTS CALENDRIER DISPONIBLE SUR LE SITE DE LA VILLE

Agglo!

→ TEL. 0 800 074 904
→ WEB plainecommune.fr
→ APP. plainecommune



VILLETANEUSE INFORMATIONS
N°78 - 3 JUILLET 2018 - HOTEL DE VILLE - 1 PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE - BP 59 - 95430 VILLETANEUSE - 01 85 57 39 00 - COMMUNICATION@MAIRIE-VILLETANEUSE.FR

Directrice de la publication : Carinne Juste • Rédactrice en chef : Claire Noury-Diarra • Secrétaire de rédaction : Claire Noury-Diarra et Erwann Quéré • Rédaction : Claire Noury-Diarra, David Pichevin, Erwann Quéré • Photographies : Saddri Derradji, Julien Jaullin, Erwann Quéré • Création maquette : Erwann Quéré • Exécution maquette : Erwann Quéré • Image de couverture : Erwann Quéré • Impression et photogravure : imprimés sur papier labellisé FSC / Imprimerie RAS • Prix du numéro : 0,15 euro • Tirage : 6 900 exemplaires • Numéro partitaire : 267 • ISSN : 1 282-088X